



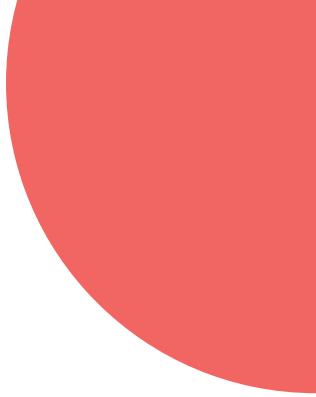
**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite & Santé au travail
Bretagne



Démarche de prévention
des risques professionnels
centrée sur le TRAVAIL



Vous souhaitez :

AMÉLIORER
MENER VOS PROJETS
DE TRANSFORMATION
MANAGER
VOS ÉQUIPES
MAINTENIR ET DÉVELOPPER
VOS COMPÉTENCES
VOS CONDITIONS
ÉVALUER
VOS RISQUES
DE TRAVAIL
RISQUES PROFESSIONNELS

(Situation de travail,
process et ligne de fabrication,
construction neuve...)

Lancez-vous dans cette démarche !

SOMMAIRE

- 4 Pourquoi s'intéresser au travail ?**
- 5 Les + de cette démarche de prévention centrée sur le travail**
- 6 C'est quoi le travail ?**
- 8 Travailler ensemble : les acteurs, les instances et leurs rôles**
- 10 Une démarche globale, participative et pluridisciplinaire**



POURQUOI S'INTÉRESSER AU TRAVAIL ?

La tendance naturelle face à un problème est d'aller directement vers une solution. L'approche centrée sur le travail permet de prendre du recul et sortir de cette tendance pour agir sur ce qui influence le travail dans sa globalité, notamment l'organisation. Elle permet ainsi de proposer des mesures de prévention pérennes, partagées et adaptées aux enjeux de performance de l'entreprise.

Des approches de prévention complémentaires où seule celle centrée sur le travail interroge l'organisation

Le point de vue des normes, des règlements et de la technique, fondé sur la notion de danger/risque



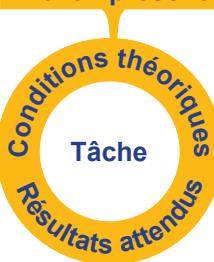
Le point de vue orienté vers les comportements et l'accompagnement individuel

Le point de vue du travail réel basé sur l'expertise des salariés et la variabilité des situations de travail

S'intéresser au travail, c'est s'intéresser à la réalité de terrain pour comprendre l'écart avec ce qui était prévu

Travail prescrit

Travail réel



Ce que l'on est censé faire (fiche de poste, mission, moyens alloués, organisation théorique)

ÉCART

Travail réel



Marge de manœuvre des opérateurs pour réguler individuellement ou collectivement

Ce que l'on fait réellement avec l'intention d'atteindre les résultats et si possible, sans dégrader sa santé et en y trouvant son compte

LES + DE CETTE DÉMARCHE DE PRÉVENTION CENTRÉE SUR LE TRAVAIL



Partager
la réalité du
travail

Favoriser le débat
sur le travail

Mettre en discussion
les pratiques

Interroger et agir
sur l'organisation
du travail pour
transformer
durablement
les conditions
de travail

Comprendre et analyser le travail pour:

- traiter des problématiques complexes : TMS, RPS, des risques récurrents, non résolus...
 - sortir de la norme et du visible
 - identifier toutes les composantes du travail,
- mener une approche globale : organisationnelle, technique, humaine, sociale
 - mesurer les enjeux du travail : qualité, productivité, sécurité, santé

Maintenir et
développer
les objectifs
de performance
de l'entreprise
(activité humaine au cœur
de la performance)

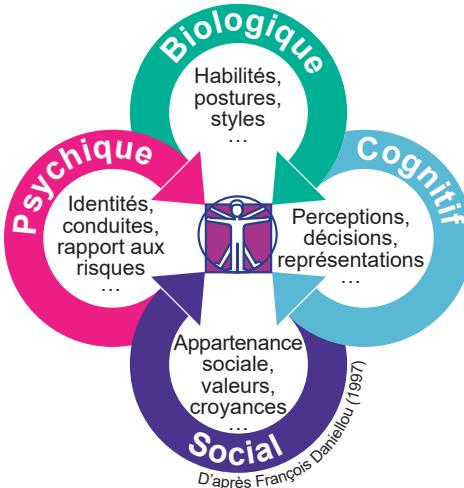
Renforcer
le dialogue
social

C'EST QUOI LE TRAVAIL...

Le travail ou activité réelle de travail est la réponse que l'individu met en œuvre pour réaliser la tâche avec des composantes pas toujours visibles :

- ⇒ physique : postures, manipulations, déplacements...
- ⇒ mentale (psychique et cognitive) : recherche et accès à l'information, raisonnements...
- ⇒ sociale : entraide, coopération, communication...

Les quatre dimensions de l'Homme au travail interrogées dans cette approche



Le travail a des effets sur la santé des hommes et des femmes et sur la performance de l'entreprise

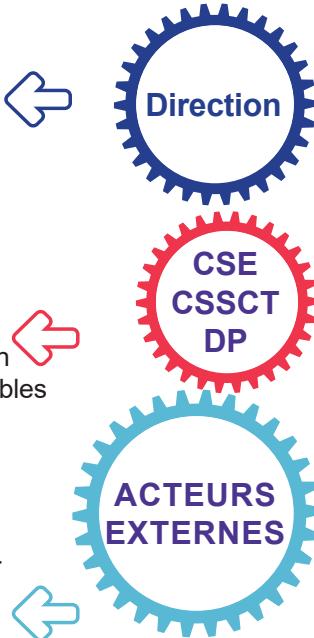




...LE COMPRENDRE POUR LE TRANSFORMER

TRAVAILLER ENSEMBLE : LES ACTEURS, LES INSTANCES ET LEURS RÔLES

L'engagement de **la Direction** est primordial dans la mise en place de la démarche avec tous les acteurs, cela relève de ses obligations (*art. 4121-1, Code du travail*).

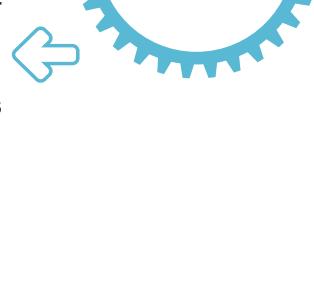


Les instances représentatives du personnel (IRP)

sont en charge des conditions de travail.

Elles :

- facilitent la communication et le recueil d'information
- donnent un avis sur les actions de prévention possibles
- assurent le suivi des transformations.



Pour que cela fonctionne, la direction en concertation avec ses IRP, devra :

- permettre l'accès au travail réel
- garantir la protection de la parole des salariés interrogés (exemple : pas de sanction sur l'évocation du non-respect du travail prescrit)
- définir des objectifs, les moyens alloués, les ressources, les missions
- décider des transformations à réaliser et des priorités en lien avec l'analyse du travail réalisée
- suivre la réalisation et l'évaluation des transformations.

L'ensemble de ces conditions peut être formalisé par un écrit.



Les acteurs externes apportent leur expertise méthodologique et/ou technique en fonction des sujets à traiter.

Ce sont les institutionnels de la Prévention (Carsat, Dreets, Services de Santé au Travail), les intervenants en prévention des risques professionnels (ergonome, consultants, etc.), les clients, fournisseurs, prestataires.

Le comité de pilotage ou groupe projet garantit le bon déroulement de la démarche. Il valide les situations de travail à analyser et acte des transformations à mener. Il peut être composé des personnes suivantes : Direction, IRP, salariés, acteurs externes...

Les groupes de travail, à travers le partage des points de vue sur l'activité, sont en charge d'étudier les solutions et leur faisabilité, de tester et valider des choix. Ils sont composés de ressources en ergonomie, d'opérateurs, de personnes compétentes représentatives des métiers, d'intervenants extérieurs. Les managers et l'encadrement de proximité ont un rôle à jouer dans cette instance : leur propre activité est à considérer ainsi que leur regard sur la transformation des organisations.

Les opérateurs sont tous les hommes et les femmes qui travaillent, quel que soit leur fonction ou niveau hiérarchique.

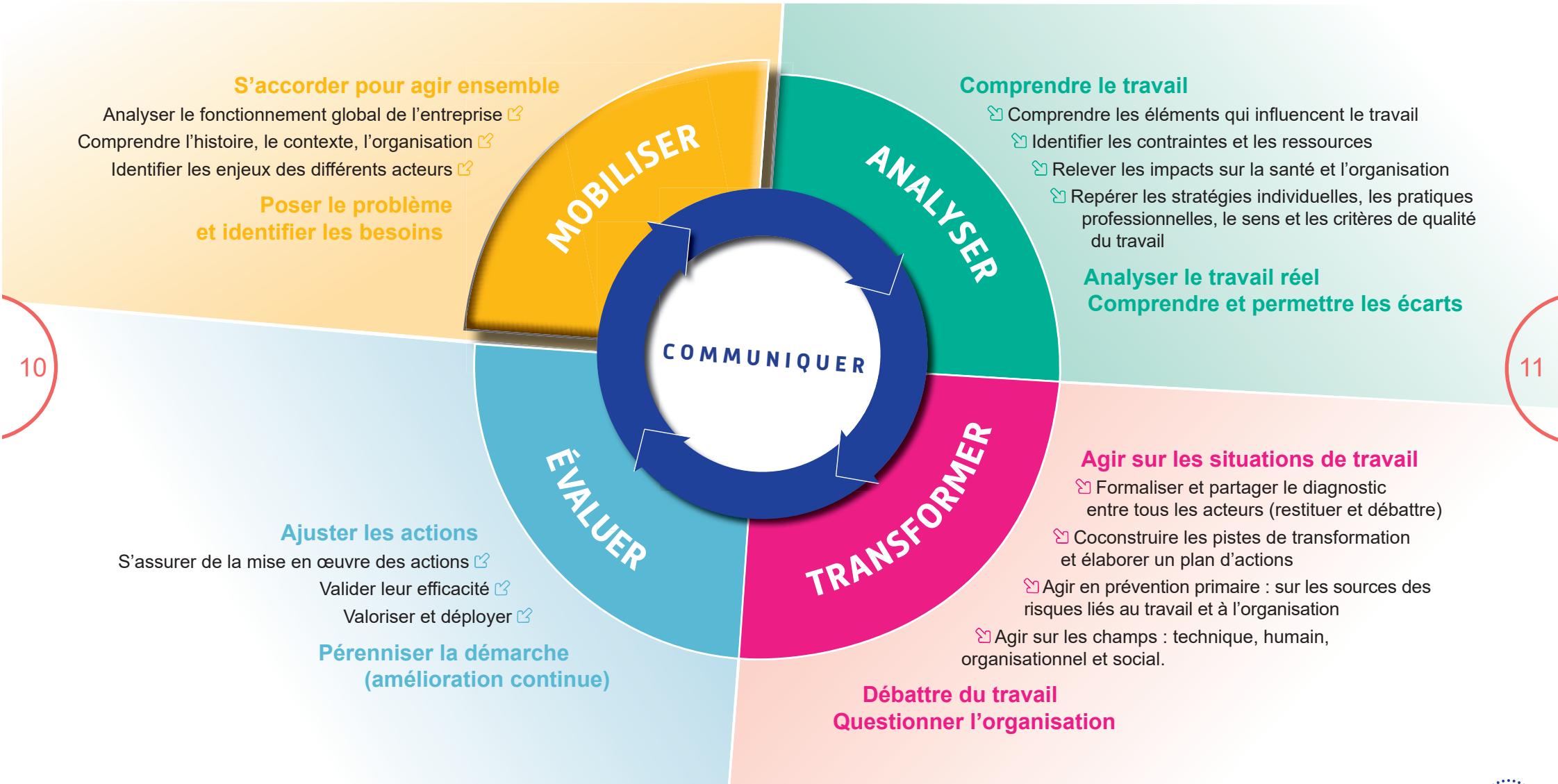
Ils partagent leur expertise et leur connaissance des risques, sont force de proposition et contribuent à la mise en œuvre des solutions.

Partager des points de vue favorise une approche globale.
Il est important d'impliquer toutes les fonctions de l'entreprise pour répondre à tous les objectifs de performance (économique, qualité, sécurité, commercial, santé).



UNE DÉMARCHE GLOBALE, PARTICIPATIVE ET PLURIDISCIPLINAIRE

Se structurer et s'organiser pour définir des objectifs et des moyens pour transformer



Les moyens et outils (exemples):

Recueil de données, mesures et suivi des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, observations des situations de travail, descriptif des situations de travail (ITAMAMI, QQOQCP, Ishikawa ou 5M....), entretiens individuels et collectifs avec les opérateurs autour du travail (échanges de pratiques, perception, ressenti sur les effets du travail).



Convaincu[e]s de la démarche ?
... Lancez-vous !

Vous souhaitez...

- ⇒ développer cette démarche dans
votre établissement ?
- ⇒ monter en compétences sur le sujet ?
- ⇒ faire intervenir un cabinet conseil
en ergonomie ?

Contactez-nous : drp.ergo@carsat-bretagne.fr

